



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E1721

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2023

ÉDITÉ LE 13/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 23/03/2001
37 044

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 74 B 23

Siret : 300 475 829 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 163830 J

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124426567

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124 426 567

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : Etablissements CHAUSSABEL

15 ROUTE DU POISSON UCCEL
BP 70166
07203 AUBENAS CEDEX

Téléphone : 04 75 35 09 66

Fax :

Portable : 06 63 66 55 99

Site Internet : www.facebook.com/chaussabel07

E-mail : contact@chaussabel07.com

Responsabilité légale :

DE SOUSA FALONE CO-GÉRANT / CHAUSSABEL CORINNE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2021
5312 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/10/2021
o Ventilation mécanique	06/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.